

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION
ANALYSE DES ÉCARTS - ADMINISTRATION
CAUSE TARIFAIRE 2005

SALAIRES

Augmentations annuelles des salaires et reclassification de poste depuis 1999 47.1

AUTRES CHARGES

	<u>1999</u>	<u>2005</u>	<u>ÉCART</u>
Assurances (assurance responsabilité 31.4, auto-assurance 23.0)	171.3	116.9	(54.4)
Mauvaises créances - augmentation due à l'augmentation du nombre de clients et du prix de la fourniture gaz.	64.9	155.0	90.1
Avantages sociaux			
Programmes gouvernementaux (RRQ, RAMQ, CSST, AE)	221.5	312.0	90.5
Régimes corporatifs - modifiés en 2001	111.4	252.6	141.2 (1)
Pension	30.2	0.0	(30.2) (2)
Rémunération au rendement	78.0	186.2	108.2 (3)
Autres	(9.8)	22.6	32.4
Autres charges d'administration	395.4	351.1	(44.3) (4)
Frais d'administration non réglementés	<u>0.0</u>	<u>(181.2)</u>	<u>(181.2) (5)</u>
	<u>1062.9</u>	<u>1215.2</u>	<u>152.3</u>

(1) Avant 2001, Gazifère se faisait allouer un montant mensuel fixe par Enbridge Gas Distribution pour les principaux bénéficiaires soit l'assurance médicament, l'assurance dentaire et l'assurance invalidité long terme. Depuis juillet 2001, le mode de facturation pour ces bénéficiaires a été modifié. Gazifère assume maintenant le coût total et réel des réclamations effectuées par ses employés.

(2) Les primes sont absorbées à même les surplus accumulés au fonds.

(3) Programme corporatif de rémunération au rendement instauré en 1998 qui constitue une partie intégrante du mode de rémunération global des employés.

(4) Diminution principalement due à des dépenses non récurrentes encourues en 1999 (telles que les modifications pour l'an 2000) compensée par une augmentation des autres charges d'administration.

(5) Allocation approuvée par la Régie dans sa décision D-2000-48.